



Ressources Falco Ltée

**États Financiers Intermédiaires Résumés
(Non Audités)**

**Pour les périodes de trois et neuf mois terminées
les 31 mars 2019 et 2018**

Ressources Falco Ltée

Bilans

(non audités)

(en dollars canadiens)

	Au 31 mars 2019	Au 30 juin 2018
	\$	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie	3 048 065	8 932 271
Comptes débiteurs	1 525 816	4 590 387
Charges payées d'avance et autres actifs	431 111	415 654
	<u>5 004 992</u>	<u>13 938 312</u>
Actif non courant		
Trésorerie affectée	905 000	905 000
Immobilisations corporelles (note 4)	107 939 538	100 691 463
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 5)	25 445 898	22 308 274
Autre actif non courant (note 8)	1 780 442	-
	<u>136 070 878</u>	<u>123 904 737</u>
Total de l'actif	<u>141 075 870</u>	<u>137 843 049</u>
Passif		
Passif courant		
Comptes créditeurs et frais courus (note 6)	4 764 722	25 764 267
Prêt (note 7)	-	10 000 000
Prêt garanti (note 10)	10 000 000	-
Prime différée sur les actions accréditives (note 11)	-	489 851
	<u>14 764 722</u>	<u>36 254 118</u>
Passif non courant		
Impôts sur le résultat différés	9 932 000	9 319 000
Passif sur contrat (note 8)	25 242 000	-
	<u>35 174 000</u>	<u>9 319 000</u>
Total du passif	<u>49 938 722</u>	<u>45 573 118</u>
Capitaux propres		
Capital-actions	111 934 936	103 235 749
Débeture convertible (note 9)	-	6 875 000
Bons de souscription (note 12)	744 306	4 800 822
Surplus d'apport	13 548 869	8 422 780
Déficit	(35 090 963)	(31 064 420)
Total des capitaux propres	<u>91 137 148</u>	<u>92 269 931</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>141 075 870</u>	<u>137 843 049</u>
Continuité d'exploitation (note 1)		
Engagements (note 19)		

Capitaux propres est entièrement attribuables aux actionnaires de Ressources Falco Ltée.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés non audités.

Ressources Falco Ltée

États de la perte et de la perte globale

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2019 et 2018

(non audités)

(en dollars canadiens)

	Trois mois terminés le 31 mars		Neuf mois terminés le 31 mars	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Charges				
Consultants et rémunération	156 875	1 021 786	1 668 772	2 596 323
Rémunération fondée sur des actions (note 13)	98 728	398 243	684 657	1 026 704
Honoraires professionnels	249 745	179 092	564 045	563 314
Frais de bureau et administratifs	75 634	128 941	232 960	342 315
Relations avec les investisseurs et les actionnaires	23 622	62 228	97 301	237 090
Frais de déplacement	12 652	80 504	60 920	285 939
Amortissement	4 474	3 191	12 928	9 571
Exploration et évaluation	-	-	-	203 785
Perte d'exploitation	(621 730)	(1 873 985)	(3 321 583)	(5 265 041)
Produit d'intérêt	22 950	102 073	74 753	387 497
Charge d'intérêt	(351 270)	(194 175)	(656 587)	(574 610)
Gain (perte) de change	(658)	(1 535)	23	(2 265)
Autre produit – prime liée aux actions accréditives (note 11)	-	369 846	489 851	2 654 413
Perte avant les impôts sur le résultat	(950 708)	(1 597 776)	(3 413 543)	(2 800 006)
Charge d'impôts sur le résultat différés	(42 000)	(293 960)	(613 000)	(2 142 873)
Perte nette et perte globale	(992 708)	(1 891 736)	(4 026 543)	(4 942 879)
Perte nette par action ordinaire (note 14)				
De base et diluée	(0,00)	(0,01)	(0,02)	(0,03)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (note 14)				
De base et diluée	203 595 703	189 009 530	195 562 907	183 456 867

La perte nette et la perte globale sont entièrement attribuables aux actionnaires de Ressources Falco Ltée.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés non audités.

Ressources Falco Ltée

États des flux de trésorerie

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2019 et 2018

(non audités)

(en dollars canadiens)

	Trois mois terminés le 31 mars		Neuf mois terminés le 31 mars	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation				
Perte nette	(992 708)	(1 891 736)	(4 026 543)	(4 942 879)
Ajustements :				
Rémunération fondée sur des actions (note 13)	98 728	398 243	684 657	1 025 694
Amortissement (note 4)	4 474	3 191	12 928	9 571
Charge de désactualisation sur le prêt garanti de septembre (note 10)	-	-	44 600	-
Autres produits – prime liée aux actions accréditives (note 11)	-	(369 846)	(489 851)	(2 654 413)
Charge d'impôts sur le résultat différés	42 000	293 960	613 000	2 142 873
Produit net du premier dépôt de l'entente de flux (note 8)	1 650 000	-	1 650 000	-
Paiement des frais de transaction pour l'entente de flux	(369 779)	-	(543 333)	-
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :				
Comptes débiteurs	591 166	(805 447)	2 131 707	(1 782 351)
Charges payées d'avance et autres actifs	(30 360)	(113 986)	(15 457)	(306 543)
Comptes créditeurs et frais courus	(98 206)	(1 032 383)	792 463	1 700 504
Flux de trésorerie nets générés (utilisés) aux activités d'exploitation	895 315	(3 518 004)	854 171	(4 807 544)
Activités d'investissement				
Immobilisations corporelles	(6 416 655)	(8 396 670)	(21 330 308)	(27 872 073)
Investissements dans des actifs d'exploration et d'évaluation	(2 420 062)	(5 206 743)	(6 419 924)	(14 810 664)
Crédits d'impôt remboursables reçus	-	-	800 000	-
Augmentation de la trésorerie affectée	-	-	-	(905 000)
Flux de trésorerie nets utilisés aux activités d'investissement	(8,836,717)	(13,603,413)	(26 950 232)	(43 587 737)
Activités de financement				
Produit de l'émission d'un prêt garanti (note 10)	10 000 000	-	20 000 000	-
Produit de l'émission des actions accréditives	-	-	-	8 500 401
Produit de la levée d'options	-	39 000	321 505	771 667
Paiement des frais de transaction	-	(50 719)	(109 650)	(765 398)
Flux de trésorerie nets générés (utilisés) aux activités de financement	10 000 000	(11 719)	20 211 855	8 506 670
Augmentation (diminution) de la trésorerie	2 058 598	(17 133 136)	(5 884 206)	(39 888 611)
Trésorerie au début de la période	989 467	30 639 665	8 932 271	53 395 140
Trésorerie à la fin de la période	3 048 065	13 506 529	3 048 065	13 506 529

Renseignements supplémentaires (note 18)

Les notes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés non audités.

Ressources Falco Ltée

États des variations des capitaux propres

Pour les périodes de neuf mois terminées les 31 mars 2019 et 2018

(non audités)

(en dollars canadiens)

	Nombre d'actions en circulation	Capital- actions \$	Débite convertible \$	Bons de souscription \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total \$
Solde au 1^{er} juillet 2018	189 157 863	103 235 749	6 875 000	4 800 822	8 422 780	(31 064 420)	92 269 931
Perte nette et perte globale	-	-	-	-	-	(4 026 543)	(4 026 543)
Débite convertible (note 9) :							
Conversion en actions ordinaires et en bons de souscription	12 104 444	6 536 400	(7 000 000)	463 600	-	-	-
Frais d'émission d'actions	-	(151 034)	125 000	(10 282)	-	-	(36 316)
Actions émises pour intérêts (note 9)	5 353 791	1 820 289	-	-	-	-	1 820 289
Frais d'émission d'actions	-	(27 476)	-	-	-	-	(27 476)
Bons de souscription expirés (note 12)	-	-	-	(4 509 834)	4 509 834	-	-
Options d'achat d'actions (note 13) :							
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	-	815 758	-	815 758
Juste valeur des options levées	-	199 503	-	-	(199 503)	-	-
Produit de la levée d'options	1 262 638	321 505	-	-	-	-	321 505
Solde au 31 mars 2019	207 878 736	111 934 936	-	744 306	13 548 869	(35 090 963)	91 137 148
Solde au 1^{er} juillet 2017	179 644 768	95 306 645	-	8 783 009	3 087 664	(24 479 613)	82 697 705
Perte nette et perte globale	-	-	-	-	-	(4 942 879)	(4 942 879)
Émission d'actions ordinaires à l'achat d'une propriété	350 000	402 500	-	-	-	-	402 500
Émission de bons de souscription à l'achat d'une propriété	-	-	-	297 500	-	-	297 500
Placement privé (note 11)							
Émission d'actions accréditatives	7 203 730	8 500 401	-	-	-	-	8 500 401
Prime différée sur les actions accréditatives	-	(1 728 895)	-	-	-	-	(1 728 895)
Frais d'émission d'actions	-	(507 029)	-	-	-	-	(507 029)
Options d'achat d'actions :							
Rémunération fondée sur des actions (note 13)	-	-	-	-	1 108 049	-	1 108 049
Juste valeur des options levées	-	456 185	-	-	(456 185)	-	-
Produit de la levée d'options	1 909 365	771 667	-	-	-	-	771 667
Solde au 31 mars 2018	189 107 863	103 201 474	-	9 080 509	3 739 528	(29 422 492)	86 599 019

Les notes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés non audités.

Ressources Falco Ltée

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2019 et 2018

(non audités)

(en dollars canadiens)

1. Nature des activités et continuité de l'exploitation

Ressources Falco Ltée (« Falco » ou la « Société ») a été constituée en vertu de la loi de la Colombie-Britannique intitulée *Business Corporations Act* le 16 mars 2010. Les actions ordinaires de la Société sont négociées sous le symbole « FPC » à la Bourse de croissance TSX. Le 12 juin 2015, la Société a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse du siège social de la Société est le 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, Canada.

La Société mène des activités d'exploration, d'évaluation et de mise en valeur de propriétés minières situées dans le district de Rouyn-Noranda au Québec (Canada), à la recherche de métaux de base et précieux.

Le 30 octobre 2017, la Société a déposé, sur SEDAR, un rapport technique (l'« étude de faisabilité ») conforme au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers intitulé « *Feasibility Study of the Horne 5 Gold Project* », avec une date d'effet au 5 octobre 2017 relative à son gîte Horne 5, situé à Rouyn-Noranda (le « projet Horne 5 » ou le « gîte Horne 5 »). La direction de la Société (la « direction ») a déterminé que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du projet Horne 5 avaient été démontrées, et que par conséquent, la phase de développement du projet Horne 5 avait commencé. Ainsi, la Société a reclassé les coûts capitalisés pour le projet Horne 5, des actifs d'exploration et d'évaluation dans les immobilisations corporelles.

Jusqu'à ce qu'il soit déterminé si ses propriétés renferment des réserves ou des ressources minérales pouvant être exploitées économiquement, les propriétés de la Société sont classées dans les propriétés d'exploration et d'évaluation. La recouvrabilité des dépenses d'exploration et d'évaluation différées dépend de la découverte de réserves et de ressources économiquement récupérables ; de l'obtention et du maintien des titres et des intérêts bénéficiaires dans les propriétés ; de la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration, l'évaluation et la mise en valeur de ses propriétés ; et de l'obtention de certaines autorisations gouvernementales ou du produit de la cession de propriétés. Tout changement aux conditions futures pourrait faire en sorte que la valeur comptable des dépenses d'exploration et d'évaluation différées subisse une dépréciation importante. Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété à l'égard des propriétés minières où elle effectue présentement des travaux d'exploration, d'évaluation et de mise en valeur, conformément aux normes de l'industrie, ces procédures ne garantissent pas le droit de propriété de la Société. Les droits de propriété pourraient être assujettis à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conformes aux exigences réglementaires.

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables de continuité de l'exploitation, lesquels prévoient la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des activités lorsqu'ils viendront à échéance. Pour évaluer si l'hypothèse de continuité de l'exploitation est appropriée, la direction tient compte de tous les renseignements disponibles concernant l'avenir, c'est-à-dire sur une période d'au moins les douze mois suivant la fin de la période de présentation de l'information, sans toutefois s'y limiter. Au 31 mars 2019, la Société avait un fonds de roulement négatif de 9 759 730 \$ (incluant un solde de trésorerie de 3 048 065 \$). Au 31 mars 2019, la Société avait un déficit accumulé de 35 090 963 \$ et avait subi une perte de 4 026 543 \$ pour les neuf mois terminés le 31 mars 2019. Comme la Société est en phase de développement pour le projet Horne 5, elle n'a enregistré aucun produit d'exploitation et ne dispose d'aucune source de flux de trésorerie d'exploitation à l'exception d'une entente de flux avec Redevances Aurifères Osisko Ltée (« Osisko »).

Le fonds de roulement au 31 mars 2019 ne sera pas suffisant pour honorer ses obligations, ses engagements et ses dépenses budgétées jusqu'au 31 mars 2020. La direction est consciente, en faisant cette évaluation, qu'il existe des incertitudes importantes quant aux événements et aux conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société d'assurer la continuité de l'exploitation comme décrite au paragraphe précédent et, par conséquent, à la pertinence de l'utilisation des principes comptables de continuité d'exploitation. Les états financiers ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux dépenses et aux classifications de bilan qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité de l'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités futures et de financer ses activités de développement prévues au gîte Horne 5 dépend de la capacité de la direction à obtenir les approbations des tierces parties et du financement supplémentaire dans le futur. Toute insuffisance de financement peut être palliée par un certain nombre de moyens, y compris, réaliser les prochaines étapes d'entente de flux (voir note 8) et l'émission de titres de créance ou de capitaux propres, sans toutefois s'y limiter. Malgré le fait que la direction ait réussi à obtenir le financement nécessaire par le passé (voir notes 8 et 9), rien ne garantit qu'elle réussira à le faire dans l'avenir, ni que ces sources de financement ou ces initiatives seront à la portée de la Société ou qu'elles le seront à des conditions acceptables pour la Société. Si la direction n'est pas en mesure d'obtenir un nouveau financement, la Société pourrait être incapable de poursuivre ses activités, et les montants réalisés pour les actifs pourraient être moindres que les montants inscrits dans les états financiers.

Ressources Falco Ltée

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2019 et 2018

(non audités)

(en dollars canadiens)

2. Base d'établissement

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») et qui sont applicables pour l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS (*International Accounting Standard*) 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers intermédiaires résumés devraient être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2018, lesquels ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB.

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société (le « conseil ») le 9 mai 2019.

Les méthodes comptables appliquées dans les présents états financiers intermédiaires résumés sont les mêmes que celles appliquées dans nos plus récents états financiers annuels audités, sauf ce qui suit :

Impact sur les états financiers – L'adoption d'IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 »)

Au 1er juillet 2018, la Société a adopté IFRS 9 de manière rétrospective avec retraitement des périodes comparatives conformément aux dispositions transitoires de IFRS 9. IFRS 9 fournit les directives sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers et remplace IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas eu d'impact sur la valeur comptable des actifs financiers et passifs financiers de la Société à la date de transition, ni sur l'information de la période comparative ; ainsi, les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités.

Impact sur les états financiers – Adoption d'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (« IFRS 15 »)

La Société a adopté IFRS 15 le 1^{er} juillet 2018. Un produit reporté découle des paiements échelonnés reçus par la Société en contrepartie d'engagements futurs comme indiqué dans son entente de flux (le « passif sur contrat »).

La comptabilité d'une entente de flux est dépendante des faits et des dispositions de chaque entente. La Société a identifié les principales composantes financières liées à son entente de flux qui résultent de la différence entre le moment de la réception de la contrepartie échelonnée et celui de la livraison des biens promis. La charge d'intérêt du passif sur contrat est comptabilisée dans les frais financiers. Le taux d'intérêt a été établi sur la base du taux implicite dans l'entente de flux à la date de mise en place (note 8).

La contrepartie initiale reçue d'ententes de flux est considérée comme variable, susceptible d'être modifiée selon le nombre total d'onces d'argent livrées dans le futur. Les modifications de contrepartie variable seront inscrites à l'état de la perte et de la perte globale.

À chaque date des états financiers, la Société portera intérêt à la composante financière du passif sur contrat. L'intérêt cumulé augmentera le solde du passif sur contrat, avec une compensation enregistrée en coûts d'emprunt aux immobilisations corporelles (note 4). Cet intérêt est un élément hors caisse et n'est pas enregistré comme tel à l'état des flux de trésorerie. Au début de la production, le passif sur contrat, y compris l'intérêt cumulé, sera prise en compte dans les produits pour la durée de vie de la mine.

Comptabilisation des frais de transaction liés aux ententes de flux

Les coûts supplémentaires directement attribuables à l'obtention d'un contrat avec un client sont capitalisés comme autres actifs non courants. Au début de la production, les autres actifs non courants seront portés en charges sur la durée de vie de la mine.

Ressources Falco Ltée

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2019 et 2018

(non audités)

(en dollars canadiens)

3. Jugements, estimations et hypothèses

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS exige de la direction de la Société qu'elle porte des jugements, qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses quant aux montants présentés à titre d'actifs et de passifs et aux montants présentés à titre de charges. Les estimations et les hypothèses reposent sur l'expérience antérieure et sur divers autres facteurs qui sont considérés raisonnables dans les circonstances, dont les résultats servent de fondement pour porter des jugements sur la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement établie à partir d'autres sources. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents. Les jugements, estimations et hypothèses comptables critiques sont les mêmes que ceux décrits dans les plus récents états financiers annuels audités de la Société, sauf ce qui suit.

Comptabilisation des ententes de flux

La Société a conclu une entente de flux et a reçu 25 000 000 \$ le 27 février 2019 qui a été utilisé pour le développement du projet Horne 5 (voir également la note 8). Le traitement du dépôt en tant qu'un passif sur contrat est un jugement important et est basé sur la livraison prévue de la production future de la Société.

La direction a exercé son jugement dans l'application de la norme comptable IFRS 15 à ce contrat. Pour établir le prix de transaction de l'entente de flux, la Société a estimé le calendrier et la valeur des livraisons futures afin de déterminer le taux d'intérêt de 13 % implicite dans l'entente de flux. Ces estimations sont sujettes à des variations et peuvent avoir une incidence sur le calendrier et le montant des revenus comptabilisés.

4. Immobilisations corporelles

	Équipement minier	Terrain et bâtiments	Construction en cours	Équipement de bureau et autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Solde au 30 juin 2017	6 584 471	2 946 900	-	407 469	9 938 840
Ajouts	10 244 461	34 996 460	8 231 558	26 104	53 498 583
Transfert des actifs d'exploration et d'évaluation (note 5)	-	-	37 531 876	-	37 531 876
Solde au 30 juin 2018	16 828 932	37 943 360	45 763 434	433 573	100 969 299
Ajouts	659 674	2 997 017	3 387 840	-	7 044 531
Coûts d'emprunt capitalisés (note 8)	-	-	242 000	-	242 000
Transfert des coûts du programme de relocalisation	-	(22 500 000)	22 500 000	-	-
Solde au 31 mars 2019	17 488 606	18 440 377	71 893 274	433 573	108 255 830
Amortissement cumulé					
Solde au 30 juin 2017	-	-	-	209 266	209 266
Amortissement	-	-	-	12 761	12 761
Amortissement capitalisé dans les actifs d'exploration et d'évaluation	-	-	-	55 809	55 809
Solde au 30 juin 2018	-	-	-	277 836	277 836
Amortissement	-	-	-	12 928	12 928
Amortissement capitalisé dans les actifs d'exploration et d'évaluation	-	-	-	25 528	25 528
Solde au 31 mars 2019	-	-	-	316 292	316 292
Valeur comptable					
Au 30 juin 2018	16 828 932	37 943 360	45 763 434	155 737	100 691 463
Au 31 mars 2019	17 488 606	18 440 377	71 893 274	117 281	107 939 538

Ressources Falco Ltée

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2019 et 2018

(non audités)

(en dollars canadiens)

4. Immobilisations corporelles (suite)

Le 12 septembre 2017, la Société a conclu un protocole d'entente (le « protocole ») avec la Commission scolaire de Rouyn-Noranda (la « Commission scolaire ») concernant l'acquisition d'un immeuble (le « Pavillon Quémont ») situé sur le site du projet Horne 5. Le protocole confirme que Falco deviendra propriétaire du Pavillon Quémont à l'achèvement des activités de relocalisation (le « programme de relocalisation »). Selon le programme de relocalisation, les activités de formation et d'intégration au marché du travail du Pavillon Quémont seront intégrées au Complexe La Source-Polymétier (le « Complexe »). Falco a financé et a réalisé l'agrandissement du Complexe afin d'accueillir ces nouvelles activités et a transféré le bâtiment le 28 juin 2018 à la Commission scolaire. Les coûts de construction dans le cadre du programme de relocalisation totalisaient 22 500 000 \$, et ont été reclassés de la rubrique terrain et bâtiments vers construction en cours le 31 décembre 2018. Falco n'a pas d'autres engagements vers la Commission scolaire.

Comme le Complexe a été construit sur un terrain appartenant à la ville de Rouyn-Noranda (la « ville ») où des activités sportives et communautaires ont été effectuées, Falco a conclu en décembre 2018 une entente avec la ville pour financer et construire l'infrastructure nécessaire au déplacement de ces activités en 2019 et 2020 pour un montant maximal de 2 500 000 \$.

Le 24 mars 2017, la Société a conclu une entente initiale pour assurer l'ingénierie, l'approvisionnement, la livraison, et les services reliés à la performance et à l'installation des systèmes de hissage pour le projet Horne 5 (le « contrat »). Les systèmes de hissage comprendront un treuil de production, un treuil auxiliaire et un treuil de service. Le contrat, d'une valeur estimée à environ 28 900 000 \$, dont 7 825 000 \$ étaient engagés et payés au 31 mars 2019, peut être résilié en tout temps, sous réserve du paiement des travaux approuvés et exécutés par le fournisseur à la date de résiliation. Ces montants sont comptabilisés à la rubrique équipement minier.

Ressources Falco Ltée

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2019 et 2018

(non audités)

(en dollars canadiens)

5. Actifs d'exploration et d'évaluation

Le 30 octobre 2017, la direction a déterminé que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du projet Horne 5 avaient été démontrées et, par conséquent, la phase de développement du projet Horne 5 a commencé. Ainsi, la Société a reclassé les coûts capitalisés pour le projet Horne 5, des actifs d'exploration et d'évaluation aux immobilisations corporelles.

La Société a engagé les coûts décrits ci-dessous à ses actifs d'exploration et d'évaluation situés dans le district de Rouyn-Noranda :

	Pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2019			
	Projet Horne 5	Camp Central ⁽ⁱⁱ⁾	Autres propriétés ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2018	-	14 009 617	8 298 657	22 308 274
Rémunération	-	75 975	126 826	202 801
Forage et compilation de données	-	1 931 977	235 750	2 167 727
Géologie	-	15 511	194 205	209 716
Géophysique	-	36 626	272 338	308 964
Administration et autres	-	41 051	257 234	298 285
Total des dépenses pour la période	-	2 101 140	1 086 353	3 187 493
Crédits d'impôt remboursables	-	(49 869)	-	(49 869)
Total pour la période, net des crédits d'impôt	-	2 051 271	1 086 353	3 137 624
Solde au 31 mars 2019	-	16 060 888	9 385 010	25 445 898

	Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018			
	Projet Horne 5 ⁽ⁱ⁾	Camp Central ⁽ⁱⁱ⁾	Autres propriétés ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2017	32 989 263	3 614 336	5 540 853	42 144 452
Rémunération	95 326	477 187	129 834	702 347
Forage et compilation de données	79 455	10 961 448	1 866 463	12 907 366
Géologie	2 000	35 179	286 634	323 813
Géophysique	945	344 167	357 404	702 516
Environnement	101 486	259 979	177	361 642
Étude de faisabilité	1 234 971	-	-	1 234 971
Étude d'impact environnemental	1 194 630	-	-	1 194 630
Administration et autres	652 931	28 057	215 204	896 192
Total des dépenses pour la période	3 361 744	12 106 017	2 855 716	18 323 477
Crédits d'impôt remboursables	(15 179)	(514 688)	(97 912)	(627 779)
Total pour la période, net des crédits d'impôt	3 346 565	11 591 329	2 757 804	17 695 698
Transfert entre propriétés ^(iv)	1 196 048	(1 196 048)	-	-
Transfert aux immobilisations corporelles ^(iv)	(37 531 876)	-	-	(37 531 876)
Solde au 30 juin 2018	-	14 009 617	8 298 657	22 308 274

(i) Comprend les coûts d'acquisition historiques de 6 496 194 \$ en lien avec l'acquisition des droits d'exploration et/ou des claims.

(ii) Le Camp Central est situé au nord du projet Horne 5. Il couvre une superficie d'environ 289 kilomètres carrés et englobe plusieurs anciennes mines d'or et de métaux de base.

(iii) Y compris les propriétés du camp Noranda.

(iv) Ces coûts ont été engagés pour établir la viabilité technique et commerciale du projet Horne 5 par une étude de faisabilité et ont été reclassés dans les immobilisations corporelles (voir aussi note 4).

Ressources Falco Ltée

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2019 et 2018

(non audités)

(en dollars canadiens)

6. Comptes créditeurs et frais courus

	31 mars 2019	30 juin 2018
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	3 270 443	22 002 670
Retenues à payer	583 104	1 321 550
Passif courant pour l'acquisition d'une propriété	946 900	946 900
Intérêts payables sur le prêt (note 7)	-	1 493 147
Intérêts payables sur le prêt garanti (note 10)	64 275	-
	<u>4 864 722</u>	<u>25 764 267</u>

En septembre 2014, la Société a conclu une entente d'option avec la ville visant à acquérir les droits de surface pour un terrain situé au-dessus du gîte Horne 5 (la « propriété »). L'entente procure à Falco l'option d'acquérir, sur une période de 5 ans, d'autres terrains près du secteur du projet Horne 5. Le 29 juin 2017, la Société a exercé l'option pour un prix d'acquisition total de 2 946 900 \$. Le 13 décembre 2018, la ville et Falco ont convenu de reporter la date de paiement du montant résiduel de 946 900 \$ au 1^{er} janvier 2020.

7. Prêt

Le 30 mai 2016, la Société a clôturé un financement avec Osisko, un actionnaire qui exerce une influence notable sur la Société et donc une partie liée, en vertu duquel Osisko a consenti un prêt de 10 000 000 \$ (le « prêt »). Le prêt avait une échéance initiale de 18 mois, qui a été reportée au 28 février 2019 le 19 décembre 2018. Les intérêts sont payables sur le montant de capital du prêt à un taux annuel équivalent à 7 %, composé trimestriellement, exigible au moment du remboursement de capital. Les intérêts ont été cumulés jusqu'au 31 mai 2018, et si une entente de flux (tel que ce terme est défini ci-dessous à note 8) n'est pas conclue d'ici au 28 février 2019, les intérêts seront cumulés rétroactivement à compter du 1^{er} juin 2018.

À la date d'échéance, si Falco et Osisko n'ont pas conclu une entente de flux d'argent et/ou d'or (l'« entente de flux »), le montant de capital du prêt sera converti en une redevance de 1 % des revenus nets de fonderie sur le projet Horne 5, assujettie à un droit de premier refus (le « DPR ») en faveur de Glencore Canada Corporation (« Glencore Canada ») et les intérêts cumulés seront payés en espèces. L'entente de flux a été conclue le 27 février 2019 et le prêt a été remboursé (voir note 8).

8. Passif sur contrat

Le 27 février 2019, la Société a conclu la signature d'une entente de flux avec Osisko, en vertu de laquelle Osisko fournira à la Société des paiements par tranches totalisant jusqu'à 180 millions de dollars, en vue de financer le développement du projet Horne 5, payable de la façon suivante :

- Un premier dépôt de 25 000 000 \$ à la clôture de l'entente de flux, net de tout montant dû par la Société à Osisko, incluant le remboursement du montant de capital du prêt (10 000 000 \$), du montant de capital du prêt de 10 000 000 \$ octroyé en septembre 2018 (note 10), des montants à payer (2 750 000 \$) pour des services professionnels et des frais de transaction (600 000 \$) encourus (note 15) ;
- Un deuxième dépôt de 20 000 000 \$ lorsque la Société aura reçu toutes les approbations importantes nécessaires de la tierce partie, les autorisations, les droits de passage et les droits de surface ;
- Un troisième dépôt de 35 000 000 \$ suivant la réception de tous les permis importants requis pour la construction d'une mine sur le projet Horne 5, une décision positive quant à la construction du projet Horne 5 et la levée d'un minimum de 100 000 000 \$ sur le marché des actions, dans le cadre d'une entente de coentreprise ou de tout autre financement ne générant pas de dette pour la construction de la mine ;
- Un quatrième dépôt de 60 000 000 \$ lorsque la totalité du financement des dépenses en capital projetées pour le projet Horne 5 sera démontrée ; et
- Un cinquième dépôt optionnel de 40 000 000 \$ à la seule discrétion d'Osisko d'augmenter le pourcentage du flux, payable au même moment que le quatrième dépôt.

Selon les termes de l'entente de flux, Osisko fera l'acquisition de 90 % de l'argent payable du projet Horne 5, augmentant à 100 % de l'argent payable du projet Horne 5 dans le cas où le cinquième dépôt optionnel est effectué. En échange de l'argent livré en vertu de l'entente de flux, Osisko effectuera des paiements en continu à la Société équivalant à 20 % du cours de l'argent le jour de la livraison, ne dépassant pas 6,00 \$ US par once d'argent. L'argent produit du projet Horne 5 et des propriétés situées dans le secteur d'intérêt de 5 km sera assujéti à l'entente de flux.

Ressources Falco Ltée

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2019 et 2018

(non audités)

(en dollars canadiens)

8. Passif sur contrat (suite)

La clôture de l'entente de flux était assujettie, sans limitations, à la satisfaction des conditions habituelles, incluant l'obtention des approbations réglementaires et l'approbation des actionnaires désintéressés de Falco (l'« approbation »). L'approbation a été obtenue lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de Falco qui a eu lieu le 29 novembre 2018.

L'entente de flux était assujettie à un DPR en faveur de Glencore Canada, droit qui n'a pas été exercé.

Au 31 mars 2019, la Société avait engagé des coûts de transaction s'élevant à 1 780 442 \$ en lien avec le passif sur contrat, lequel est comptabilisé en tant qu'autre actif non courant au bilan.

La répartition du passif sur contrat est comme suit :

	31 mars 2019
	\$
Premier dépôt du passif sur contrat	25 000 000
Amortissement de la composante financière du passif sur contrat	242 000
Solde	25 242 000

En vertu de l'IFRS 15, l'entente de flux est considérée comme ayant une composante financière significative sur laquelle un taux d'intérêt implicite est calculé et ajouté au passif sur contrat, qui sera amorti lorsque le flux commencera à être remboursé. En vertu de cette réglementation, la Société a établi un intérêt hors caisse théorique, qui sera capitalisé aux immobilisations corporelles en tant que coûts d'emprunt, à chaque date des états financiers en se basant sur le taux d'intérêt implicite au moment de la conclusion de l'entente de flux et un montant équivalent sera ajouté au passif sur contrat. Cet intérêt cumulé n'est pas un passif sur contrat, mais est destiné à répartir le coût de l'entente de flux pendant la période où elle est en suspens. Cet intérêt cumulé est un élément hors caisse et, par conséquent, est présenté à l'état de flux de trésorerie. Au début de la production, le passif sur contrat, y compris l'intérêt cumulé, sera prise en compte dans les produits pour la durée de vie de la mine.

En vertu de l'entente de flux, la Société a accepté de payer des frais d'engagement de capital de 2 000 000 \$. Ces frais sont payables lorsqu'Osisko fournira le troisième dépôt en vertu de l'entente de flux.

9. Capital-actions

Émission d'actions aux fins de règlement d'une dette

Le 27 février 2019, la Société et Osisko se sont entendues quant au règlement de l'intérêt dû aux termes du prêt et du prêt garanti de septembre (définis ci-dessous) par l'émission d'actions ordinaires de Falco. Le montant de capital de chaque prêt a été remboursé au moyen du premier versement aux termes de l'entente de flux et l'intérêt dû aux termes de ces prêts totalisant 1 820 289 \$ a été réglé au moyen de l'émission de 5 353 791 actions ordinaires au prix du marché à 0,34 \$ l'action. Ces actions sont assujetties à une période de détention se terminant le 27 juin 2019.

Débeture convertible

Le 29 juin 2018, la Société a clôturé une transaction de financement (la « débeture convertible ») avec Osisko pour un montant de 7 000 000 \$. Selon les termes de la débeture convertible, Osisko a fait l'acquisition d'une débeture garantie (la « débeture ») d'un montant en capital de 7 000 000 \$ (le « capital »).

À la date de l'approbation, la débeture a été convertie en 12 104 444 unités de la Société (les « unités converties »). Chaque unité convertie se compose d'une action ordinaire de la Société (une « action ordinaire ») et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire (un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription donne le droit au porteur d'acheter une action ordinaire, sous réserve des clauses d'anti-dilution habituelles, au prix de 0,75 \$ pour une période de 36 mois à compter de la date d'émission des unités converties.

Le produit brut des unités converties a été réparti entre les actions ordinaires (6 536 400 \$) et les bons de souscription (463 600 \$), en se basant sur la juste valeur des actions ordinaires à la date de clôture de la débeture convertible, la valeur résiduelle des unités converties étant allouée aux bons de souscription. Des frais d'émission de 161 316 \$ ont été imputés aux unités converties, dont un montant de 151 034 \$ a été alloué aux actions ordinaires et 10 282 \$ aux bons de souscription, au prorata du produit respectivement alloué.

Ressources Falco Ltée

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2019 et 2018

(non audités)

(en dollars canadiens)

10. Prêts garantis

Le 10 septembre 2018, la Société a clôturé une entente de prêt garanti de premier rang avec Osisko (le « prêt garanti de septembre »). Selon les termes du prêt garanti de septembre, Osisko a fourni un prêt de 10 000 000 \$ (le « montant de capital ») à la Société. Le prêt garanti de septembre avait une date d'échéance initiale au 31 décembre 2018, laquelle a été reportée au 28 février 2019 le 19 décembre 2018. Les intérêts étaient payables sur le montant de capital à un taux annuel équivalent à 7 %, composé trimestriellement et les intérêts cumulés étaient payables lors du remboursement du montant de capital. Le montant de capital a été remboursé à la date de clôture de l'entente de flux (voir note 8) et les intérêts payables ont été réglés par l'émission d'actions ordinaires (voir note 9). Les frais de transaction engagés sur le prêt garanti de septembre totalisent 44 600 \$ et sont comptabilisés dans les charges d'intérêt à l'état de la perte et de la perte globale pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2019.

Le 22 février 2019, Falco a clôturé une entente de prêt garanti de rang supérieur avec Osisko (le « prêt garanti »). Selon les termes du prêt garanti, Osisko a fourni à Falco un prêt de 10 000 000 \$. La date d'échéance du prêt garanti est le 31 décembre 2019 et les intérêts doivent être payés sur les 10 000 000 \$ à un taux annuel de 7 %, composé trimestriellement. Les intérêts courus doivent être payés lors du remboursement du montant de capital du prêt garanti, qui doit être repayé au plus tard le 31 décembre 2019.

11. Prime différée sur les actions accréditives

	31 mars 2019	30 juin 2018
	\$	\$
Solde au début de la période	489 851	2 284 567
Prime différée sur les actions accréditives émises	-	1 599 441
Comptabilisation de la prime différée sur les actions accréditives	(489 851)	(3 394 157)
Solde à la fin de la période	-	489 851

Le 21 décembre 2017, la Société a émis 7 203 730 actions accréditives pour un produit brut de 8 500 401 \$ et a comptabilisé une prime différée sur les actions accréditives de 1 728 895 \$, nette des frais d'émission d'actions de 129 454 \$. Au 31 décembre 2018, la Société avait honoré son engagement de dépenser le produit brut pour réaliser des activités d'exploration.

12. Bons de souscription

Le tableau qui suit présente les variations des bons de souscription de la Société :

	Nombre de bons de souscription	Prix de levée moyen pondéré
		\$
Solde au 30 juin 2017	28 281 717	1,55
Émis	350 000	1,15
Expirés	(12 091 675)	1,45
Solde au 30 juin 2018	16 540 042	1,61
Émis	6 052 222	0,75
Expirés	(16 190 042)	1,62
Solde au 31 mars 2019	6 402 222	0,77

Les bons de souscription en circulation au 31 mars 2019 se présentent comme suit :

Prix de levée (\$)	Nombre de bons de souscription	Date d'expiration	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée (années)
0,75	6 052 222	28 novembre 2021	2,67
1,15	350 000	4 octobre 2022	3,52
	6 402 222		

Ressources Falco Ltée

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2019 et 2018

(non audités)

(en dollars canadiens)

13. Rémunération fondée sur des actions

Options d'achat d'actions

Le tableau qui suit présente les variations des options d'achat d'actions de la Société :

	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré (\$)
Solde au 30 juin 2017	9 151 736	0,49
Attribuées	3 206 000	0,95
Levées	(1 959 365)	0,41
Expirées	(50 000)	0,45
Solde au 30 juin 2018	10 348 371	0,65
Levées	(1 262 638)	0,25
Renoncées	(834 082)	0,73
Expirées	(1 487 928)	0,33
Solde au 31 mars 2019	6 763 723	0,78
Options pouvant être levées au 31 mars 2019	4 456 256	0,69

La rémunération fondée sur des actions pour les trois mois terminés le 31 mars 2019 s'élève à 130 114 \$ (440 148 \$ pour les trois mois terminés le 31 mars 2018), dont un montant de 26 238 \$ (29 737 \$ pour les trois mois terminés le 31 mars 2018) a été capitalisé à la rubrique *construction en cours*, et un montant de 5 148 \$ (12 168 \$ pour les trois mois terminés le 31 mars 2018) a été capitalisé aux actifs d'exploration et d'évaluation.

La rémunération fondée sur des actions pour les neuf mois terminés le 31 mars 2019 s'élève à 815 758 \$ (1 108 049 \$ pour les neuf mois terminés le 31 mars 2018), dont un montant de 106 097 \$ (29 737 \$ pour les neuf mois terminés le 31 mars 2018) a été capitalisé à la rubrique *construction en cours*, et un montant de 25 004 \$ (52 618 \$ pour les neuf mois terminés le 31 mars 2018) a été capitalisé aux actifs d'exploration et d'évaluation.

14. Perte nette par action

La perte de base et diluée par action pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2019 a été calculée en fonction de la perte nette attribuable aux actionnaires de 992 708 \$ et 4 026 543 \$ respectivement (1 891 736 \$ et 4 942 879 \$ pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2018, respectivement). Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2019 était respectivement de 203 595 703 et de 195 562 907 (189 009 530 et 183 456 867 d'actions ordinaires pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2018, respectivement). En raison des pertes nettes pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2019 et 2018, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives (notes 12 et 13) ont été considérées comme étant antidilutives, de telle sorte que la perte nette diluée par action est équivalente à la perte nette de base par action pour ces périodes.

Ressources Falco Ltée

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2019 et 2018

(non audités)

(en dollars canadiens)

15. Transactions entre parties liées et impliquant les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (membres ou non de la direction) et certains membres de la haute direction de la Société. La rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2019 et 2018 :

	Trois mois terminés le 31 mars		Neuf mois terminés le 31 mars	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel ⁽¹⁾	267 306	669 999	1 147 670	1 676 969
Rémunération fondée sur des actions	88 272	394 562	634 372	996 940
	355 578	1 064 561	1 782 042	2 673 909

⁽¹⁾ Inclut les honoraires de consultation.

Les transactions et les soldes entre parties liées, qui ne sont pas divulgués ailleurs, sont résumés ci-dessous :

Durant les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2019, des montants de 237 887 \$ et de 1 064 470 \$, respectivement, ont été facturés par Osisko pour des services professionnels et la location de bureaux (696 134 \$ et 2 036 856 \$ respectivement pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2018). Un montant de 128 000 \$ est inclus dans les comptes créditeurs et frais courus au 31 mars 2019 (1 356 590 \$ au 30 juin 2018).

Le 30 mai 2016, la Société a contracté un prêt (note 7). Le prêt a été remboursé le 27 février 2019 et, par conséquent, les intérêts payables sur le prêt étaient nuls au 31 mars 2019 (1 493 147 \$ au 30 juin 2018). La charge d'intérêt sur le prêt pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2019 était nulle (194 175 \$ et 574 610 \$ pour les périodes de trois et neuf mois terminés le 31 mars 2018, respectivement).

Le 10 septembre 2018, la Société a clôturé le prêt garanti de septembre avec Osisko (note 10). Le prêt garanti de septembre a été remboursé le 27 février 2019 et, par conséquent, les intérêts payables sur le prêt garanti de septembre sont nuls au 31 mars 2019. La charge d'intérêt du prêt garanti de septembre pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2019 est de 107 767 \$ et de 327 142 \$, respectivement (montant nul pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2018).

Le 22 février 2019, la Société a contracté un prêt garanti auprès d'Osisko (note 10). Au 31 mars 2019, la charge d'intérêt sur le prêt garanti s'élevait à 64 275 \$ et est incluse dans les comptes créditeurs et frais courus au bilan. La charge d'intérêt sur le prêt garanti pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2019 était 64 275 \$.

16. Juste valeur des instruments financiers

La Société n'avait aucun actif financier ni aucun passif financier à la juste valeur au bilan en date du 31 mars 2019 et du 30 juin 2018.

Les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur au bilan se composent de la trésorerie, de la trésorerie affectée, des comptes créditeurs et frais courus, du prêt et du prêt garanti. La juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable respective en raison de leur nature à court terme.

Ressources Falco Ltée

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2019 et 2018

(non audités)

(en dollars canadiens)

17. Risque de liquidités

Le risque de liquidités est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers. La Société gère le risque de liquidités en surveillant continuellement les flux de trésorerie actuels et projetés, en prenant en compte les besoins liés à ses engagements financiers et ses propriétés minières et en faisant concorder les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. Le conseil révisé et approuve toutes les transactions matérielles hors du cours normal des activités, y compris les offres de fusion, les acquisitions ou d'autres investissements ou désinvestissements majeurs. Au 31 mars 2019, la trésorerie se composait de soldes bancaires. Tel que décrit à la note 1, la Société estime qu'avec les liquidités dont elle dispose au 31 mars 2019, elle n'aura pas suffisamment de fonds pour régler ses passifs financiers pour l'année à venir.

En plus des engagements contractuels déjà divulgués (note 4), le tableau suivant présente les engagements contractuels, incluant les intérêts relatifs, au 31 mars 2019 :

	Moins d'un an	Entre un et trois ans	Plus de trois ans
	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et frais courus	4 800 447	-	-
Prêt garanti	10 600 000	-	-

Le tableau suivant présente les engagements contractuels, incluant les intérêts relatifs, au 30 juin 2018 :

	Moins d'un an	Entre un et trois ans	Plus de trois ans
	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et frais courus	24 271 120	-	-
Prêt	11 493 147	-	-

18. Renseignements supplémentaires sur les états des flux de trésorerie

	Trois mois terminés le 31 mars		Neuf mois terminés le 31 mars	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les comptes créditeurs et frais courus et le passif courant à l'acquisition d'une propriété				
Au début de la période	8 382 901	5 484 711	17 360 519	3 309 234
À la fin de la période	2 968 645	15 669 580	2 968 645	15 669 580
Dépenses sur les actifs d'exploration et d'évaluation incluses dans les comptes créditeurs et frais courus				
Au début de la période	2 313 983	4 591 233	3 652 179	1 748 818
À la fin de la période	186 483	1 378 867	186 483	1 378 867
Frais d'émission d'actions inclus dans les comptes créditeurs et frais courus				
Au début de la période	-	80 327	28 734	158 523
À la fin de la période	-	29 608	-	29 608
Amortissement des immobilisations portées à l'actif	7 626	21 874	25 528	44 717
Produits d'intérêts reçus	22 950	102 073	74 753	387 497
Autres actifs non courants inclus dans les comptes créditeurs et frais courus				
Au début de la période	753 080	-	-	-
À la fin de la période	637 109	-	637 109	-

Ressources Falco Ltée

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2019 et 2018

(non audités)

(en dollars canadiens)

19. Engagements

Conformément à l'entente d'acquisition datée du 28 mars 2011, cédée à la Société en septembre 2012, et compte tenu, entre autres, d'autres opérations entre la Société et Glencore Canada de même qu'entre Glencore Canada et BaseCore Metals LP, Glencore Canada demeure propriétaire d'une option d'approvisionnement visant l'achat de la production issue du projet Horne 5 et BaseCore Metals LP est propriétaire d'une redevance de 2 % NSR à l'égard du projet Horne 5.

Les obligations de Falco envers Glencore Canada et BaseCore Metals LP relatives notamment à l'option d'approvisionnement et au droit de redevance, respectivement, de même que le paiement de tous dommages à Glencore Canada causés par Falco, sont garanties par des actes d'hypothèque dont la limite maximale est de 100 millions de dollars (Glencore Canada) et de 45 millions de dollars (BaseCore Metals LP).